



ÉTUDIANTS
EN SITUATION DE

HANDICAP

OU AVEC UN PROBLÈME DE SANTÉ

2021-2022

DEVE · DIRECTION DES ÉTUDES
& DE LA VIE ÉTUDIANTE

—
RELAIS HANDICAP SANTÉ

LE HANDICAP EST L'AFFAIRE DE TOUS

Chères étudiantes, chers étudiants,

Ce guide est conçu pour vous informer sur les multiples dispositifs destinés à faciliter l'accueil des étudiantes et étudiants en situation de handicap. Il est aussi l'occasion pour nous de vous souhaiter très chaleureusement la bienvenue au sein de votre nouvelle université, l'université de Caen Normandie.

Notre établissement est attaché à la réussite de tous les étudiantes et étudiants, et pour atteindre cet objectif, l'ensemble des services est mobilisé pour faciliter votre accueil, la réussite dans votre projet d'étude, votre orientation et votre insertion dans le monde professionnel.

Pour cela, le Relais Handicap Santé vous accompagnera et vous mettra en relation avec les différents services compétents. Vous trouverez également dans votre composante un enseignant ainsi qu'un personnel de scolarité référents qui répondront plus spécifiquement à l'ensemble des questions propres au diplôme dans lequel vous vous êtes inscrit.

Les services communs de prévention et de santé (SUMPPS), d'orientation (EOI), de sport (SUAPS), de culture, de documentation (SCD), le carré international sont associés au travail du relais handicap-santé lorsque cela est nécessaire.

Des associations spécialisées vous offriront un accompagnement personnalisé et adapté.

Nous nous réjouissons de vous compter parmi nos étudiantes et étudiants et souhaitons très sincèrement que vous vous épanouissiez lors de ces années études.

Hélène BOURAIMA-LELONG

Vice-présidente de la Commission de la formation & de la vie étudiante

Mathilde LECHEVREL

Vice-présidente déléguée en charge du sport, de la santé & la qualité de vie

Julie ANSELMINI & Philippe CHANIAL

Vice-présidents délégués à l'égalité, la parité & la vie citoyenne

INSCRIPTIONS & ÉTUDES

RÉUSSIR SON ENTRÉE

À L'UNIVERSITÉ | 4

- Bourses & logement 4
- logements adaptés 5
- Inscriptions 6
- L'examen de santé 8

AMÉNAGEMENTS

D'ÉTUDES | 11

- Relais handicap santé 11

AMÉNAGEMENT S

D'EXAMENS | 12

- Référents handicap
- UFR · instituts · écoles
- Accessibilité
- Aménagement des examens
- Aménagement pour le passage des certifications
- Partir à l'étranger pendant vos études
- Accéder à la documentation & aux services des bibliothèques
- Faire du sport avec un handicap

ORIENTATION & INSERTION

CONSTRUIRE SON PROJET

PROFESSIONNEL | 21

- Espace orientation insertion · EOI
Des spécialistes de l'enseignement supérieur au service des étudiants

SANTÉ & SOCIAL

À L'ÉCOUTE

DE VOTRE SANTÉ | 23

- Le SUMPPS · Service universitaire de médecine préventive & de promotion de la santé
- Visites médicales à la demande
- Consultations spécialisées
- Besoin de vous faire accompagner dans vos démarches ?
- Rencontrer une assistante de service social au SUMPPS
- Besoin d'une écoute ?

INFOS PRATIQUES | 27

INSCRIPTIONS & ÉTUDES

UNIAEN



RÉUSSIR SON ENTRÉE À L'UNIVERSITÉ

BOURSES & LOGEMENT

Si vous souhaitez bénéficier des bourses ou d'un logement universitaire vous devez faire votre demande de Dossier social étudiant · DSE par internet à partir du 15 janvier.

Une fiche complémentaire est à télécharger et à renvoyer avec le DSE pour faire une demande spécifique de logement adapté.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires · CROUS de Normandie, Pôle de Caen :

[http://www.crous-normandie.fr/logements/
faire-demande-de-logement-lannee/](http://www.crous-normandie.fr/logements/faire-demande-de-logement-lannee/)



**DÈS LA CONSTITUTION
DE VOTRE DOSSIER
SOCIAL ÉTUDIANT
CONTACTEZ**
les assistants de service social du

SUMPPS

Service universitaire
de médecine préventive
& de promotion de la santé
sumpps@unicaen.fr

02 31 56 52 30
ou le service social du CROUS



LOGEMENTS ADAPTÉS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE SUR DIFFÉRENTS SITES CROUS



CAEN

CAMPUS 1

—

6 T1
18 à 20 m²

—

4 CHAMBRES
confort
15 m²

—

1 STUDIO
pour 1 ou 2 personnes
35 m²

CAMPUS 2

—

RÉSIDENCE BACOT
5 T1 > 20 m²
6 T1 Bis > 30 m²

—

CITÉ LÉBISEY
15 T1 > 18 m²
1 studio > 22,5 m²

HÉROUVILLE- SAINT-CLAIR

—

RÉSIDENCE
F. TRISTAN
5 T1 > 22 m²

—

RÉSIDENCE
A. BRETON
8 T1 > 23 m²
3 T1 bis > 32 m²



les Crous

ÉTUDIANTS,
UNE BOURSE, UN LOGEMENT :
FAITES VOTRE DEMANDE !

etudiant.gouv.fr
@etudiantCouv

Du 20 janvier au 15 mai 2021,
en saisissant votre Dossier social étudiant
sur messervices.etudiant.gouv.fr

INSCRIPTIONS

Si vous avez besoin d'aide concernant votre inscription administrative ou pédagogique, vous pouvez contacter le Relais handicap santé.

02 31 56 59 73

deve.accueil.handicap@unicaen.fr



CALENDRIER PARCOURSUP 2021

-
- 21 DÉCEMBRE**
Ouverture du site d'information
Parcoursup.fr
-
- 20 JANVIER > 11 MARS**
Formulation des vœux
-
- JUSQU'AU 8 AVRIL**
Constitution des dossiers
Confirmation des vœux
-
- 27 MAI**
Début de la phase d'admission
principale
-
- 16 JUIN > 16 SEPTEMBRE**
Phase complémentaire
-
- AVANT LE 16 JUILLET**
Dernier jour pour accepter
une proposition d'admission reçue
lors de cette phase



**CALENDRIER
DÉTAILLÉ SUR LE SITE**

PARCOURSUP . FR

ÉTAPES À SUIVRE POUR VOUS INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ

ÉTAPE 1

PREMIÈRE INSCRIPTION, RÉORIENTATION, ADMISSION EN FORMATION SÉLECTIVE : Vous avez accepté une proposition d'admission sur Parcoursup ou sur eCandidat, ou vous avez reçu un avis favorable à votre demande d'admission en formation par une autre procédure :

<http://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/sinscrire>

RÉINSCRIPTION : Vous devez attendre la clôture des résultats de votre composante.

<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/se-resinscrire>

ÉTAPE 2

Étudiant, apprenti : vous devez obtenir votre attestation Contribution vie étudiante et Campus · CVEC

<https://cvec.etudiant.gouv.fr>

> Les stagiaires de la formation continue ne sont pas assujettis à la CVEC



ÉTAPE 3

PREMIÈRE INSCRIPTION : À partir du 5 juillet, vous vous inscrivez et payez en ligne sur

<http://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/sinscrire>

RÉINSCRIPTION : Vous aurez besoin de votre compte numérique. Pour plus d'information : moncomptenumerique.unicaen.fr/securiser

Vous devez attendre la clôture des résultats de votre composante.

<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/se-resinscrire>

ÉTAPE 4

Vous demandez votre carte étudiante européenne sur :

<https://sgc.unicaen.fr>

Plus d'informations sur

<https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/vie-numerique/carte-etudiante/>

Étudiants étrangers non ressortissants de l'Union européenne : Si vous vous inscrivez pour la première fois dans l'Enseignement supérieur français, vous devez vous affilier en ligne au Régime général de la sécurité sociale · CPAM. Plus d'informations sur

<https://etudiant-etranger.ameli.fr>

En cas de difficultés, vous pouvez aussi nous contacter pour finaliser votre inscription à partir du 6 juillet 2021 sur :

<http://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/contact/>



L'EXAMEN DE SANTÉ

Il est proposé à tous les étudiants lors de leur arrivée à l'université de Caen Normandie.

Réalisé par une infirmière ou un médecin, il permet de faire un bilan de votre santé. Vos vaccinations sont contrôlées, votre vue et votre audition pourront être testées.

Au cours de cet entretien, des conseils personnalisés vous sont donnés sur les habitudes de vie les plus favorables à votre santé en tenant compte de votre adaptation à la formation universitaire. Si votre situation le nécessite, un accompagnement par les professionnels de santé du Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé - SUMPPS ou un relais vers des structures extérieures pourra vous être proposé.



POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AU SUMPPS

–
lundi > vendredi | 8 h 30 > 17 h

02 31 56 52 30

sumpps@unicaen.fr

–
ou sur place

Campus 1

47 Avenue de Bruxelles

–
pour plus d'infos

<https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/sante-bien-etre-handicap/>

DÉMARCHES

1. VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP OU VOUS RENTREZ UN PROBLÈME DE SANTÉ POUVANT IMPACTER VOS ÉTUDES

DEMANDE D'AMÉNAGEMENT

Vous devez au plus tôt, prendre un rendez-vous au SUMPPS pour une visite médicale afin que le médecin évalue les besoins de compensation de votre handicap.

SUMPPS · Prise de rendez-vous sur place ou par tél. 02 31 56 52 30
Campus 1 - 47 Avenue de Bruxelles
lundi - vendredi | 8h30 - 17h

Pour le rendez-vous, vous devez vous munir des pièces suivantes :

- votre dossier médical > éléments récents
- votre carnet de santé
Si vous en disposez :
- éléments transmis par la Maison départementale des personnes handicapées · MDPH
- éléments pédagogiques permettant d'évaluer votre situation
> projet personnalisé de scolarisation · PPS
> projet d'accueil individualisé · PAI...



Vous devez simultanément informer votre composante que vous avez fait une demande d'aménagements, afin de prendre en compte les délais nécessaires à la mise en place des aménagements

La demande peut se faire par correspondance dans les situations suivantes :

- étudiant hospitalisé
- étudiant inscrit en enseignement à distance et résidant hors de la région Normandie

Dans ce cas, vous devez faire votre demande par courrier en remplissant le formulaire destiné à cet effet, il est téléchargeable sur le site internet de l'université :

<https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/sante-bien-etre-handicap/handicap/>

Le formulaire et les éléments médicaux appuyant la demande doivent être mis sous pli fermé confidentiel portant la mention « secret médical », et adressé au SUMPPS, à l'attention du médecin directeur :

SUMPPS · Caen · Campus 1
47 Avenue de Bruxelles
CS14032 · 14032 Caen Cedex 5

Vous devez adresser simultanément un courrier (sans informations médicales) à votre composante pour l'informer que vous avez fait une demande d'aménagements.

Si vous êtes inscrit sur une des antennes de l'université (Alençon, Cherbourg, St-Lô, Lisieux ou Vire), vous devez au plus tôt, prendre contact avec le SUMPPS qui vous indiquera la démarche à suivre.

LA DÉCISION

Suite à la visite médicale, la commission médicale plurielle, désignée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées · CDAPH, rend un avis et émet les préconisations d'aménagements qui lui apparaissent nécessaires. L'avis est ensuite transmis à la composante chargée d'organiser les examens. Celle-ci vous notifie ensuite sa décision. La décision finale est une décision administrative.

2. VOUS AVEZ UN HANDICAP TEMPORAIRE

Vous devez au plus tôt prendre un rendez-vous au SUMPPS pour une visite médicale afin que le médecin évalue les besoins de compensation de votre handicap temporaire.

SUMPPS
rendez-vous sur place

ou

02 31 56 52 30

Campus 1, 47 Avenue de Bruxelles,
lundi > vendredi | 8h30 > 17h

Pour le rendez-vous munissez-vous des pièces suivantes :

- éléments médicaux
> compte-rendu de consultation(s)
et/ ou hospitalisation, résultats
d'examen complémentaires...
- votre carnet de santé

Cet avis est valable uniquement pour l'année universitaire en cours, vous devez formuler une nouvelle demande chaque année. Si la décision ne concerne qu'un semestre, vous devez renouveler votre demande pour le semestre suivant.

Vous devez simultanément informer votre composante que vous avez fait une demande d'aménagements.

Toute demande, même tardive, sera examinée par l'équipe médicale plurielle du SUMPPS. Toutefois vous ne pourrez bénéficier des éventuels aménagements préconisés que si la composante les accepte.

AMÉNAGEMENTS D'ÉTUDES

RELAIS HANDICAP SANTÉ

Avant ou dès votre inscription effectuée à l'université, vous devez prendre contact avec le Relais handicap santé le plus rapidement possible afin de vous faire connaître :

Ainsi, nous pourrions mieux appréhender et organiser les aménagements dont vous aurez besoin pour suivre vos études dans les meilleures conditions.

En fonction de l'évaluation de vos besoins, en lien avec le SUMPPS et si nécessaire la Maison départementale des personnes handicapées · MDPH dont vous dépendez, le Relais handicap santé mettra en place différents aménagements.

Le relais est un lieu d'accueil et d'écoute, toutes les informations que vous lui confiez restent confidentielles.

À VOTRE DISPOSITION AU RHS

- un poste informatique
- une salle de tutorat
- une salle de repos

02 31 56 59 73

deve.accueil.handicap@unicaen.fr



AIDES HUMAINES

- Aménagement de l'emploi du temps
- Relais auprès des composantes et enseignants
- Aide à la récupération de cours
- Tutorat (soutien pédagogique individuel)
- Interprétariat en LSF ou codage LPc

AIDES TECHNIQUES

- Photopies
- Badges d'accès parking et ascenseurs
- Prêt de matériels (ordinateurs, logiciels spécifiques...)
- Adaptation de documents (braille, gros caractères, synthèse vocale...)

Pour plus d'informations

& accès à la charte relative à l'accueil des étudiants en situation de handicap



AMÉNAGEMENTS D'EXAMENS



RÉFÉRENTS HANDICAP

Il existe un référent « handicap » dans chaque composante, vous pouvez le solliciter si vous avez des questions d'ordre pédagogique. Le Relais handicap santé peut vous communiquer ses coordonnées.

UFR · INSTITUTS · ÉCOLES

Les services de scolarité de vos composantes sont aussi à votre disposition pour vous informer, n'hésitez pas à les rencontrer. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site internet de l'université.

ACCESSIBILITÉ

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, et si vous rencontrez des problèmes d'accessibilité, vous pouvez les signaler au Relais handicap santé, qui essaiera de vous apporter des solutions.

AMÉNAGEMENT DES EXAMENS

En matière d'examens, UNICAEN applique la réglementation actuellement en vigueur. Les articles D613-26 à D613-30 du Code de l'Éducation prévoient la possibilité d'obtenir une compensation de la déficience évaluée par le SUMPPS comme, par exemple :

- la majoration du temps de composition,
- l'assistance d'un secrétaire,
- l'utilisation de matériel (machine-braille, ordinateur),
- la participation d'intervenants spécialisés en mode de communication : langue des signes, langage parlé complété.

Pour solliciter un aménagement des conditions d'examen, de concours ou de scolarité contacter le SUMPPS

AMÉNAGEMENT POUR LE PASSAGE DES CERTIFICATIONS

Le Carré International est centre de passation pour certaines certifications. En fonction de votre handicap, des aménagements d'épreuves peuvent être organisés :

Avant de vous inscrire
prenez contact avec le bureau
des Certifications du Carré
International

—
AU MOINS 2 MOIS
AVANT
LA DATE PRÉVUE
DE PASSATION

Votre dossier y sera étudié et des solutions vous seront proposées en fonction de la réglementation en vigueur pour chaque certification.

02 31 56 60 38

MLI · Maison des langues
& de l'international · bureau LI 122

[https://www.unicaen.fr/international/
formations-en-langues-et-certifications/
certifications/](https://www.unicaen.fr/international/formations-en-langues-et-certifications/certifications/)

L'inscription aux certifications
est payante
sauf celle pour le CLES

CERTIFICATIONS AMÉNAGÉES

TOEIC · Test of English for International Communication – Il mesure les compétences de compréhension écrite et orale en anglais, des niveaux intermédiaire à avancé.

www.etsglobal.org/

TOEIC Bridge · C'est un outil d'évaluation très similaire au test TOEIC, excepté qu'il mesure le niveau d'anglais des candidats en compréhension orale et écrite du niveau débutant à celui d'intermédiaire.

www.etsglobal.org/

DCL · Diplôme de compétence en langues – Proposé en Anglais. Il s'adresse à toute personne qui désire faire certifier une compétence en langues.

<http://www.education.gouv.fr/dcl>

CLES 1 & 2 · Certificat de compétence en langue – En anglais, espagnol, italien et allemand. Il s'adresse à tout étudiant inscrit en formation initiale.

<https://www.certification-cles.fr>

[http://ecampus.unicaen.fr/course/
view.php?id=27032](http://ecampus.unicaen.fr/course/view.php?id=27032)

DELFDALF · Diplôme d'études en langue Française/Diplôme approfondi en langue française – Il est proposé aux candidats étrangers devant valider leur niveau de français. Il évalue 6 niveaux de diplômes indépendants.

www.ciep.fr/delf-dalf

PARTIR À L'ÉTRANGER PENDANT VOS ÉTUDES, C'EST POSSIBLE !

PARTIR DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME D'ÉCHANGE

> SEMESTRE OU ANNÉE ACADÉMIQUE COMPLÈTE

Selon votre discipline, différents séjours d'études vous sont proposés au sein d'une des universités partenaires d'Unicaen située en Europe ou dans le Monde. Cela est possible dès votre L2.



PARTIR DANS CE CADRE PRÉSENTE 3 AVANTAGES

Durant votre séjour à l'étranger, vous demeurez étudiant de l'université de Caen et, à ce titre, vous êtes exonéré des frais d'inscription dans l'université d'accueil.

Vous étudiez des matières similaires à celles que vous auriez suivies en France, ce qui vous permet, sous réserve de réussite aux examens, de valider votre diplôme français à votre retour à Caen.

En tant qu'étudiant d'échange, vous bénéficiez d'un accueil privilégié, de démarches administratives simplifiées et d'une aide financière.

<https://www.unicaen.fr/international/partir-a-letranger/en-sejour-detudes/>





PARTIR DANS LE CADRE D'UN STAGE > 2 OU 6 MOIS

Si vous devez réaliser un stage obligatoire dans le cadre de votre cursus et que vous souhaitez partir à l'étranger, vous pouvez bénéficier de différentes aides financières, selon votre situation :

- Une aide financière ERASMUS^{plus} stages (en Europe uniquement)
- Une aide de la Région Normandie (dispositif Pass Monde, stages en Europe et dans le reste du monde)
- Une aide spécifique réservée aux étudiants boursiers sur critères sociaux (stages en Europe et dans le monde)

<https://www.unicaen.fr/international/partir-a-letranger/stages-a-letranger/>

Pour parler de votre projet et voir ensemble les aides spécifiques dont vous pouvez bénéficier

Pôle programme
Mobilité internationale
intl.stages@unicaen.fr

HEAG

Si vous souhaitez étudier à l'étranger, le Guide de l'Accessibilité dans l'Enseignement Supérieur (HEAG) vous permet d'obtenir des informations sur les services d'aide au handicap dans les établissements d'enseignement supérieur (28 pays sont répertoriés).

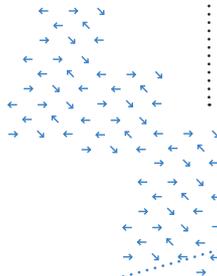
<http://www.european-agency.org/>

TRAVELSCOPE

Depuis octobre 2014, l'université de Lyon propose un guide en ligne pour aider les étudiants en situation de handicap qui souhaitent partir étudier à l'étranger.

Ce guide vous donne toutes les indications générales vous permettant de trouver des réponses concrètes à des questions pratiques ou administratives : cadre législatif, aides financières, systèmes de soins et d'assurance, logements accessibles, perception du handicap, etc.

<http://travelscope.universite-lyon.fr/>





ACCÉDER À LA DOCUMENTATION & AUX SERVICES DES BIBLIOTHÈQUES

Vous avez accès à un réseau de 6 bibliothèques universitaires : BU Pierre Sineux (campus 1), Rosalind Franklin (campus 2), Madeleine Brès (campus 5 · PFRS), Gaston Mialaret (INSPÉ), Olympe de Gouges (Alençon) et Blanche Maupas (Cherbourg) et de bibliothèques de composantes.

<http://www.unicaen.fr/bu>

EMPRUNTER DES DOCUMENTS

En tant qu'étudiant en situation de handicap, sur présentation de votre Léocarte, vous pouvez bénéficier de conditions de prêt plus favorables :

- 15 documents pour 6 semaines
- comme les autres étudiants, vous pouvez prolonger vos prêts de documents
- réserver un livre déjà emprunté
- disposer de photocopies et d'impressions gratuites

Le service « Navette+ » vous permet, une fois identifié sur le site avec votre compte numérique, de réserver un livre emprunté, faire mettre de côté un document avant de vous déplacer, le rendre ou le faire venir indifféremment dans les bibliothèques suivantes :

CAMPUS 1

- BU Pierre Sineux
- BU LVE Tove Jansson
- BU SH Pierre Barbéris
- BU-cartothèque SEGGAT
- BU historique Madeleine Deries
- Centre de documentation de la MRSR

CAMPUS 2

- BU Rosalind Franklin

CAMPUS 4

- Médiathèque EM Normandie / IAE Caen

CAMPUS 5

- BU Madeleine Brès

INSPÉ

- BU Gaston Mialaret (Caen)
- BU Olympe de Gouges (Alençon)
- BU Blanche Maupas (Cherbourg-en-Cotentin)
- Bibliothèque de l'INSPÉ centre de Saint-Lô



FAIRE VENIR DES DOCUMENTS D'AUTRES BIBLIOTHÈQUES

Vous avez besoin d'un document qui n'est pas dans le fonds d'une des bibliothèques du réseau de l'université ?

Le service de prêt entre bibliothèques vous permet d'obtenir des articles, extraits d'ouvrages, ou de demander le prêt ou la consultation sur place de livres et de thèses d'autres bibliothèques, françaises ou étrangères. Ce service est gratuit pour les membres de la communauté universitaire.



VENIR TRAVAILLER LE SOIR : LES NOCTAMBU & LE WEEK-END

LE SOIR

Deux bibliothèques ouvertes
pour travailler sur place | 19h > 23h

septembre à juin | du lundi au vendredi

- campus 1 BU Pierre Sineux
- campus 5 PFRS BU Madeleine Brès

LE WEEK-END

samedi | campus 2

> BU Rosalind Franklin | 10h - 19h

dimanche | campus 5 PFRS

> bibliothèque Madeleine Brès

13h - 19h

Ces bâtiments sont accessibles
pour les personnes à mobilité réduite



TRAVAILLER À PLUSIEURS SALLES DE TRAVAIL EN GROUPE

De nombreuses salles de travail sont disponibles dans 3 BU selon des modalités adaptées pour les étudiants handicapés.

Vous pouvez réserver ces salles sur place dans chacune des bibliothèques, par téléphone, par mail ou directement en ligne en téléchargeant gratuitement l'application Affluences sur smartphone :

bibliotheque.unicaen.fr

BU Pierre Sineux

6 salles | 5 sont accessibles

aux personnes à mobilité réduite

> 02 31 56 56 94

BU Rosalind Franklin

14 salles | 1^{er} et 3^e étages + 1 salle

spécifique pour les personnes

à mobilité réduite

> 02 31 56 75 00

BU Madeleine Brès

8 salles | RDC et 1^{er} étage

> 02 31 56 82 06

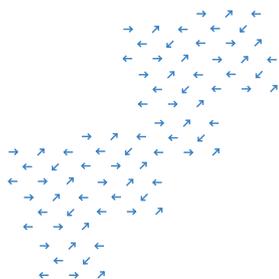
bibliotheque@unicaen.fr



ACCÉDER AUX RESSOURCES EN LIGNE

Le portail documentaire propose un accès unique à toutes les ressources des bibliothèques universitaires, imprimées ou numériques, après identification avec votre compte numérique. Les ressources électroniques (revues en ligne, bases de données, livres électroniques...) sont accessibles également en accès nomade, à distance via votre compte numérique.

<https://bibliotheque.unicaen.fr/>



BÉNÉFICIER D'UNE AIDE À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Des bibliothécaires vous aident dans vos recherches documentaires sur place ou en ligne par le biais du service de réponse à distance « Une question? » : par chat du lundi au vendredi de 9 h à 19 h ou par courriel : 24/24 h. Pour une aide personnalisée, vous pouvez prendre rendez-vous avec un bibliothécaire :

<https://bibliotheque.unicaen.fr/service/rendez-vous-avec-un-bibliothecaire-accompagnement-personnalise/>



**Pour toute question ou demande
d'aide : contactez les référentes
des BU sur le handicap**

Céline Le Gloan

Magali Wiedmann

scd . handicap @ unicaen . fr



FAIRE DU SPORT AVEC UN HANDICAP C'EST POSSIBLE

LE SPORT À L'UNIVERSITÉ

Le Service universitaire des activités physiques & sportives · SUAPS, propose de nombreuses activités : basket-ball, aquagym, natation, tir à l'arc, badminton, fitness, yoga, escalade, aviron, tir à 10 m, musculation / cardio... Ces activités sont réparties sur les différents sites et campus.

Quel que soit votre handicap, le SUAPS peut vous conseiller et vous proposer des solutions personnalisées pour pratiquer le sport qui vous intéresse, n'hésitez pas à le contacter...

<https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/vie-sportive/>



SUAPS

Caen · campus 1

> 02 31 56 55 94

suaps@unicaen.fr

<https://www.unicaen.fr/vie-de-campus/vie-sportive/>

HANDISPORT EN NORMANDIE

Si vous souhaitez pratiquer une activité physique et sportive en dehors de l'université, le Comité régional Handisport Normandie propose aux personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel des informations sur les clubs et les disciplines accessibles en Normandie.

Le Comité Handisport du Calvados peut aussi vous renseigner sur les activités dans le département.



Comité Régional Handisport Normandie

Citis - 5 avenue de Tsukuba

14200 Hérouville-Saint-Clair

Muriel ELISSALDE

06 74 92 47 82

normandie@handisport.org

www.handisport-normandie.org

Comité Départemental Handisport
du Calvados

Citis - 5 avenue de Tsukuba

14200 Hérouville-Saint-Clair

Pierre LAURENT

06 43 34 47 73

cd14@handisport.org

<http://www.handisport-calvados.org>

ORIENTATION & INSERTION

—
CONSTRUIRE
SON PROJET
PROFESSIONNEL

The logo for UNIAEN is a white circle containing the text 'UNIAEN' in a stylized, black, sans-serif font. The 'I' and 'A' are slightly larger and more prominent than the other letters.

UNIAEN



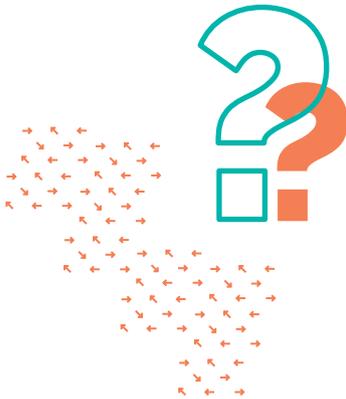


ESPACE ORIENTATION INSERTION · EOI

DES SPÉCIALISTES
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR AU SERVICE
DES ÉTUDIANTS

L'EOI est le Service de l'université de Caen Normandie chargé d'accueillir, d'informer et de conseiller les étudiants dans la construction de leur parcours de formation et dans l'élaboration de leur projet professionnel.

<https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>



Pour toutes vos questions
en lien avec vos études,
votre projet professionnel :

02 31 56 55 12

orientationinsertion@unicaen.fr
campus 1 · bât. B · niveau 0

<https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

Pour consulter les enquêtes sur le devenir
des étudiants de l'université de Caen :
poursuites d'études, métiers, salaires...

02 31 56 58 04

observatoireunicaen@unicaen.fr
campus 1 · bât. B · niveau 0

<https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/missions-de-lobservatoire-unicaen/>

SANTÉ & SOCIAL

—
À L'ÉCOUTE
DE VOTRE SANTÉ

The UNAEN logo is a white circle containing the text 'UNAEN' in a green, sans-serif font. The letter 'A' is stylized with a green circular element around it.

UNAEN





LE SUMPPS SERVICE UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE & DE PROMOTION DE LA SANTÉ

Vous vous posez des questions, vous avez envie d'agir sur votre santé, tout au long de votre cursus vous pouvez venir nous rencontrer.

Le SUMPPS est là pour vous écouter, vous conseiller et vous accompagner.

Une équipe à votre disposition avec :

- des médecins
- des infirmières
- des psychologues
- un psychiatre
- des assistants de service social
- un sophrologue
- une psychopraticienne en vie affective et sexuelle
- une conseillère en santé sexuelle et vie affective et une gynécologue (antenne du centre de planification)
- deux secrétaires médicales
- une responsable administrative
- un médecin directeur

Aide psychologique individuelle

assurée par un psychologue ou un psychiatre

Aide à la gestion du stress

par des méthodes de médiation corporelle (réflexologie plantaire, pédagogie perceptive, sophrologie, EFT...)

Consultation gynécologique

(en partenariat avec une antenne du centre de planification de Caen) avec prescription ou renouvellement, d'une contraception orale et délivrance de la contraception d'urgence

Consultation de dépistage et traitement des IST

Entretien avec une conseillère en santé sexuelle et vie affective

prévention des IST, demande d'interruption volontaire de grossesse, difficultés rencontrées en couple, etc.

Consultation nutrition

conseils, accompagnement à la perte de poids

Mise à jour de vos vaccins

Consultation tabacologie

Consultation addictologie

VISITES MÉDICALES **À LA DEMANDE**

Quelle que soit votre demande : situation de handicap, baisse de moral, stress, fatigue, troubles du sommeil, problème de poids, oubli de pilule..., vous pouvez venir rencontrer l'équipe du SUMPPS qui est là pour vous écouter, vous conseiller et vous accompagner, en toute confidentialité dans le respect du secret médical.

CONSULTATIONS **SPÉCIALISÉES**

Des consultations spécialisées sont assurées sur rendez-vous uniquement :

Toutes les prestations
proposées par le SUMPPS
sont comprises dans vos frais
d'inscription à l'université.

Renseignez-vous au 02 31 56 52 30

BESOIN DE VOUS FAIRE **ACCOMPAGNER** **DANS VOS DÉMARCHES ?**

Au SUMPPS, les assistant-e-s de service social sont à votre écoute pour vous accompagner, favoriser votre réussite et votre intégration à l'université.

VOUS POUVEZ **RENCONTRER** **UNE ASSISTANTE** **DE SERVICE SOCIAL** **AU SUMPPS POUR :**

- Vous aider à faire valoir vos droits (bourses, santé, handicap, etc.
- Accéder aux soins
- Un accompagnement budgétaire
- Améliorer vos conditions de vie à l'université (logement, transports, etc.).
- Rechercher des solutions adaptées à vos demandes



IMPORTANT

**Les personnels du SUMPPS sont
soumis au secret professionnel**



BESOIN D'UNE ÉCOUTE ?

Vous pouvez vous adresser à différentes structures si vous souhaitez rencontrer un psychologue ou un psychiatre.

AU SUMPPS

Le SUMPPS peut vous apporter une aide psychologique individuelle sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous avec un psychologue :
sur place : Campus 1, 47 Avenue de Bruxelles, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h ou par téléphone : 02 31 56 52 30 ou à cette adresse : https://gest.unicaen.fr/rdv_sumpps

AU BAPU

Le BAPU s'adresse aux étudiants et aux jeunes scolarisés (même dans un cursus non universitaire), âgés de 18 à 28 ans qui, en difficulté personnelle (souffrance psychique, symptômes traumatiques, deuil, séparation...) ressentent le besoin d'une aide psychologique. Vous pouvez vous adresser à deux centres différents :

LE BAPU GASTON MIALARET

10, rue Chanoine Xavier de Saint-Pol à Caen

> 02 31 26 49 00

batu@mialaret.asso.fr

LE BAPU GUIDANCE

4, rue Jean de la Varenne à Caen

> 02 31 86 49 38



À NOTER

La prise en charge des consultations est assurée à 100%, au titre de l'assurance maladie, par la sécurité sociale.

INFIRMERIES DE SOINS EN IUT

Les infirmiers vous accueillent, vous écoutent, vous orientent en fonction de votre demande. Ils/elles peuvent établir un diagnostic infirmier et vous apporter des soins.

IUT Caen · campus 2 : Corinne Bellenger-Maire | Bâtiment IUT Administration, rez-de-chaussée

> 02 31 56 70 11

IUT Cherbourg-Manche : Damien Daylies
Rez-de-chaussée du bâtiment IUT

> 02 33 01 45 15

IUT Alençon : Caroline Loiseau

> 02 33 80 51 70

INFOS PRATIQUES

The UNAEN logo is a white circle containing the text 'UNAEN' in a stylized, sans-serif font. The 'U' and 'A' are connected, and the 'E' and 'N' are also connected. The background of the top half of the page is a gradient from dark blue to yellow, with a dotted line of white dots curving upwards from the left towards the logo.

UNAEN



ÉVACUATION EN CAS D'ALARME INCENDIE



Dès le **déclenchement du signal sonore d'alarme** générale, sur consigne des secours extérieurs, sur consigne de l'encadrement ou à votre initiative en cas d'incident :



ÉVACUER DANS LE CALME



EMPRUNTER PRIORITAIREMENT LES ISSUES PROTÉGÉES



REJOINDRE LE POINT DE RASSEMBLEMENT



**DANS LA CHALEUR ET LA FUMÉE > BAISSÉZ-VOUS
L'AIR FRAIS EST PRÈS DU SOL**



NE JAMAIS REVENIR EN ARRIÈRE



**IL EST INTERDIT D'UTILISER LES ASCENSEURS
OU LES MONTE-CHARGES POUR ÉVACUER**

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**Vous vous trouvez
dans un bâtiment équipé
d'espaces d'attente sécurisés**



**Dirigez-vous vers cet espace
sécurisé et ne le quittez plus.
Rappelez aux personnes valides
de signaler votre présence
aux services de secours**

SINON

**Mettez-vous en sécurité dans
une salle avec un accès pompier
signalé par un rond rouge
sur la fenêtre**



**Signalez-vous à cette fenêtre
ou par téléphone
au PC sécurité de votre campus (Cf.
numéro ci-contre) ou par tout moyen
à votre disposition**

**Vous êtes en présence
d'une personne en situation
de handicap qui ne peut évacuer
par elle-même**

**Bien vouloir la mettre en sécurité
dans une salle avec un accès pompier
et la signaler aux services de secours
(pompier) ou en appelant le**

PC SÉCURITÉ UNICAEN

campus 1	02 31 56 60 40
campus 2	02 31 56 74 94
campus 5	02 31 56 81 55 06 16 34 40 81



CE QU'IL FAUT RETENIR



Prenez connaissance des consignes de sécurité ainsi que des plans d'évacuation présents dans le bâtiment



Repérez les équipements de premiers secours (extincteurs)

Apprenez à les utiliser (des formations sont dispensées par la Direction de la prévention)



Localisez les issues de secours et les itinéraires d'évacuation



LORS DE L'ÉVACUATION, VÉRIFIEZ QUE

LES PERSONNES (COLLÈGUE, ÉTUDIANT, PUBLIC...) QUI VOUS ENTOURENT ONT BIEN QUITTÉ LES LIEUX

EN CAS DE DOUTE, EN FAIRE PART AU RESPONSABLE SÉCURITÉ OU AUX SECOURS

QUI CONTACTER ?

DIRECTION DE LA PRÉVENTION

L'INGÉNIEUR EN PRÉVENTION DES RISQUES

> 02 31 56 61 77
prevention@unicaen.fr

LE RESPONSABLE SÉCURITÉ INCENDIE

> 02 31 56 65 52 ou au 06 18 99 41 64
prevention.ssiap3@unicaen.fr

PC Sécurité campus 1

> 02 31 56 60 40

PC Sécurité campus 2

> 02 31 56 74 94

PC Sécurité campus 5

> 02 31 56 81 55 ou 06 16 34 40 81

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE
RELAIS HANDICAP SANTÉ

> 02 31 56 59 73
deve.accueil.handicap@unicaen.fr

CONSIGNES D'URGENCE MÉDICALES EN CAS DE MALAISES, BLESSURES ET POUR TOUT BESOIN D'ASSISTANCE À PERSONNE

À PARTIR DE TOUT POSTE TÉLÉPHONIQUE :

1. appeler le PC sécurité
du campus sur lequel vous
vous trouvez :

PC SÉCURITÉ UNICAEN

campus 1 02 31 56 60 40

campus 2 02 31 56 74 94

campus 5 02 31 56 81 55

06 16 34 40 81

2. appeler le SUMPPS

bât. Médecine préventive - zone Vissol

02 31 56 52 30

DANS TOUS LES CAS :

ne jamais raccrocher le premier

—
répondez calmement et clairement

aux questions posées,
vous permettrez une prise en charge plus
rapide et adaptée
à la nature de votre appel

—
Puis, si possible **envoyer quelqu'un**

à la rencontre des secours

pour les diriger sur le lieu de l'accident



ADRESSES UTILES

BAPU

10 rue Chanoine Xavier de Saint Pol
14000 Caen
> 02 31 26 49 00
Fax : 02 31 86 32 20
bapu@mialaret.asso.fr

BAPU GUIDANCE

4, rue Jean de la Varende
14000 CAEN
> 02 31 86 49 38
Fax : 02 31 39 91 37

RELAIS HANDICAP SANTÉ

DEVE
Direction des études & de la vie étudiante
> Caen · campus 1 · bâtiment A
bureaux AC063 / AC064
Esplanade de la Paix · CS 14032
14032 Caen Cedex 5
> 02 31 56 59 73
deve.accueil.handicap@unicaen.fr

SUMPPS

Service universitaire de médecine
préventive & de promotion de la santé
> Caen · campus 1 - proxi. bât. Vissol
47 Avenue de Bruxelles
CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5
> 02 31 56 52 30
sumpps@unicaen.fr

EOI

Espace orientation insertion
> Caen · campus 1 · bâtiment D
3 étage - Porte DR 364
Esplanade de la Paix
CS 14032 · 14032 Caen Cedex 5
> 02 31 56 55 12
orientationinsertion@unicaen.fr

étudiant gouv.fr

Le site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au service des étudiants en situation de handicap : Vous êtes élève ou étudiant, vous pouvez consulter la liste pratique des conditions d'accessibilité, d'accueil et d'accompagnement de chaque établissement de l'enseignement supérieur : nom des responsables d'accueil, organisation des études, supports matériels, aides humaines, modalités d'examen, transports, logement, restauration.

<http://www.etudiant.gouv.fr/fr/etudiants-en-situation-de-handicap-2059>

LES MAISON DÉPARTEMENTALES DES PERSONNES HANDICAPÉES EN NORMANDIE

MDPH 14 - CALVADOS
17 rue du 11 novembre 14000 Caen
> 02 31 78 91 75
ou 0 800 100 522
mdph @ calvados . fr
www.calvados.fr/mdph

MDA 50 - MANCHE
Maison départementale
de l'autonomie
586 rue de l'Exode
50050 Saint-Lô Cedex
> 02 33 05 55 50
mda @ manche . fr
www.manche.fr/handicap/maison-departementale-autonomie.aspx

MDPH 61 - ORNE
13, rue Marchand Saillant
CS 50020 · 61005 Alençon
> 02 33 15 00 31
mdpho @ orne . fr
www.mdph61.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

CCAS DE CAEN

caen.fr/handicap

- informe et conseille les personnes handicapées dans tous les domaines de la vie quotidienne (scolarité et emploi, logement et hébergement, droits, loisirs, accessibilité, associations, etc.)
- oriente vers les organismes compétents
- met à disposition une documentation réactualisée en permanence pour toute personne intéressée par le thème du handicap

Ce service est aussi un relais privilégié entre le public handicapé, les organismes publics et les associations.

CCAS · Mission Ville Handicap
 9, rue de l'Engannerie · 14000 CAEN
 > 02 31 15 59 75
 > 02 31 15 38 56
missionvillehandicap@caen.fr

EMPLOI



Dans le cadre d'une compétence départementale, au sein d'un réseau national, chaque Cap emploi assure une mission de service public en complément de l'action de Pôle Emploi. L'objectif des Cap emploi est de favoriser l'embauche des personnes handicapées dans les entreprises, privées ou publiques.

capemploi14.com

LADAPT

LADAPT Normandie vous soutient dans la réalisation de vos projets dans toutes les étapes de votre vie au travers d'un pôle inclusion sociale, professionnelle et éducative et d'un pôle sanitaire.

caen@ladapt.net

CCAS ACCUEIL PUBLIC

– MARDI –

10 h 30 > 12 h 13 h 30 > 16 h 30

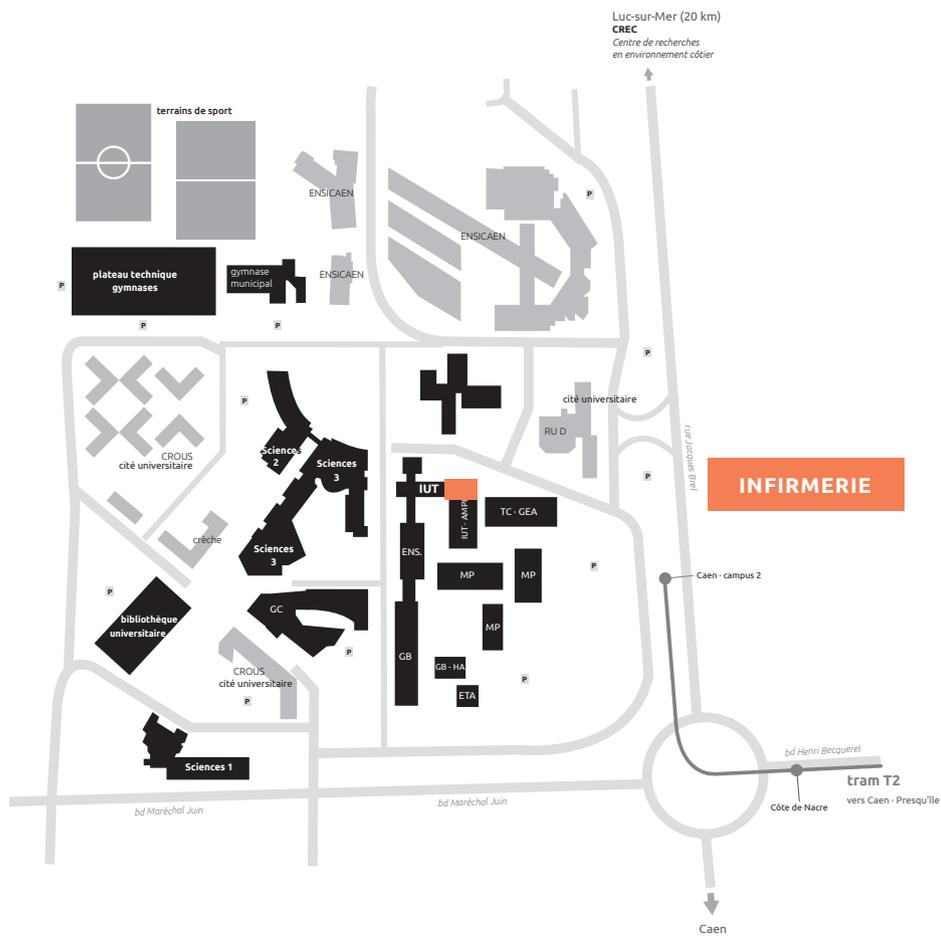
– MERCREDI –

sur rendez-vous

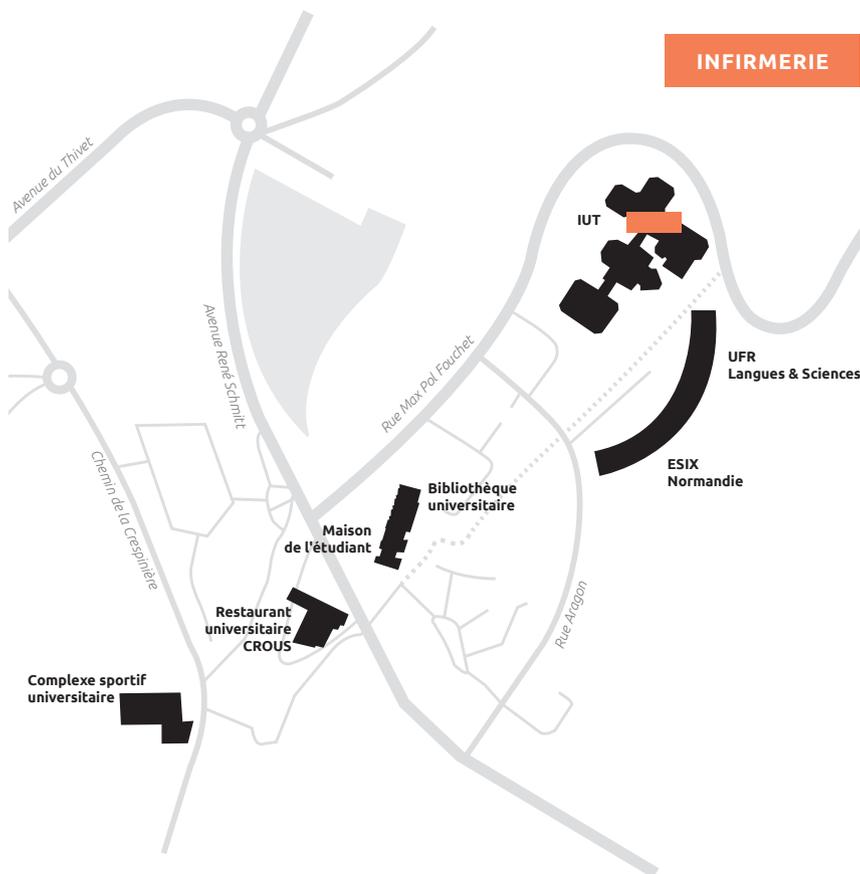
– JEUDI –

10 h 30 > 12 h

CAEN > CAMPUS 2



CHERBOURG-EN-COTENTIN > SITE UNIVERSITAIRE



LE RELAIS HANDICAP SANTÉ

ÉCOUTE & ACCOMPAGNEMENT

—
02 31 56 59 73 | 02 31 56 50 55 | 02 31 56 53 19

—
deve.accueil.handicap@unicaen.fr

—
campus 1 · bâtiment B · bureau B1 028

—
WWW.UNICAEN.FR/VIE-DE-CAMPUS

rubriques | *santé · bien-être · handicap > handicap*

